

8ème rencontre du Groupe Thématique "Connaissance" du Plan National d'Action Milieux Humides

17 décembre 2020 - Visioconférence

COMPTE-RENDU

Participants :

Margaux MISTARZ, UMS PatriNat
Pierre CAESSTEKER, OFB
Amélie LE MIEUX, OFB
Stéphane GRIVEL, MTE/CGDD/DRI/SR
Ghislaine FERRERE, MTE/DEB-EARM3
Joanie CATRIN, MTE/DEB-EARM3
Anis GUELMAMI, Tour du Valat
Christian PERENNOU, Tour du Valat
Katia LOMBARDINI, Tour du Valat
Suzanne CATTEAU, Tour du Valat
Gilbert MIOSSEC, FMA
Delphine SINGLARD-CAUSSE, FMA
Loïc ANRAS, FMA
Audrey DURIEZ, FMA
Stéphanie HUDIN, FN-CEN
Chrystelle AUTERIVES, BRGM
Sébastien RAPINEL, Université Rennes
Eric TROMEUR, CGDD/SEEI/ERNR1
Olivier PHILIPPINES, UNIMA
François-Xavier ROBIN, UNIMA
Nathalie BARRÉ, CEN Occitanie
Marie GARRIDO, OEC
Cyrielle BRIAND, ANEB
Bastion COIC, Association Ramsar France
François CHAMBAUD, AE RMC
Marie-Pierre PINON, AE-SN
François LAMY, AE-SN

Excusés :

Guillaume GAYET, UMS PatriNat
Alexis Cerisier, MTE/CGDD/SDES
Charlotte LE MOIGNE, FCEN
Marine FAVRE, CGDD/SEEI/ERNR1
Laurent VIENNE, AE Loire Bretagne

Ordre du jour : Cf Annexe

Animation : Nathalie Barré (CEN Occitanie/PRLM) /Marie Garrido (OEC/PRLM)

1.a : Présentation de l'animation et des nouvelles modalités de fonctionnement du Gth-
Nathalie Barré (CEN Occitanie) / Marie Garrido (Office de l'environnement de la Corse).

Lien de la présentation : http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/0-Mandat-Animation2021-GthCo-17122020_0.pdf

Réactions :

Il est rappelé par le MTE de :

- faire circuler une liste des membres actuels et de référents du Gth pour savoir qui travaille sur quel sujet, de l'enrichir avec des idées de thématiques à proposer et faire réagir le Gth sur cette nouvelle proposition de la liste.
- contacter les personnes nouvellement intéressées, connaître les potentiels candidats pour devenir membre du Gth ou référent travaux.
- prévoir un temps de réunion pour délibérer et disposer de cette liste pour le prochain Gth.

MG (OEC) : il serait opportun de communiquer sur ce qu'apporte le Gth, et proposer une veille valorisant les sujets traités par le groupe. D'autres personnes pourraient aussi faire remonter des informations sur les zones humides.

CP (TdV) : les 8 actions suivies par le Gth représentent peu sur l'ensemble des sujets étudiés dans le domaine de la recherche sur les milieux humides. Qu'est-ce que l'on attend de ce groupe, quel est son positionnement ? Qu'il se focalise sur un petit nombre d'actions affichées dans le futur PNMH ? Ou qu'il ait une couverture plus large de l'ensemble des sujets traités dans le domaine de la recherche sur les zones humides ?

JC (EARM3/DEB) : Ne pas perdre de vue l'objectif du groupe qui vise à faire émerger et apporter des réponses en matière de connaissance pour une meilleure mise en œuvre et évaluation des politiques publiques en matière de préservation et suivi des milieux humides. Cela permet d'aller chercher des personnes complémentaires les unes des autres pour faire émerger des actions intéressantes pour les politiques publiques.

1.b. [Etat d'avancement et perspectives des actions du prochain Plan national milieux humides](#)
- *Ghislaine Ferrere (MTE/DEB-EARM3)*.

Lien vers la présentation : http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/1-Actu-PNMH-MTE-GThCo-17122020_0.pdf

Réactions :

SH (FCEN) : Prévoyez-vous d'intégrer le Ministère de la Défense aux discussions ? Un partenariat a été mis en place avec ce ministère (ex Life Natur'Army en cours, porté par le CEN Pays de la Loire, en partenariat avec d'autres Cen), des opportunités sont peut-être à envisager. A voir comment les milieux humides sont intégrés dans ce type de partenariat.

>>GF (EARM3) : Dans le cadre des travaux actuels, nous n'avons pas prévu pour le moment d'impliquer le Ministère de la Défense sur les milieux humides. Nous pourrions voir quel est le volet milieux humides de tous ces sujets qui vont être abordés dans la SNB.

2 - [Programme de recherche et développement national de la modélisation des milieux humides de France et de leurs fonctions - Action 7](#)- *Joanie Catrin (MTE/DEB-EARM3) et Sébastien Rapinel (Université de Rennes 2)*.

Lien vers la présentation : <http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/2b-Action7-UnivRennes-GthCo-17122020.pdf>

3- a. [Intervention de Christian Perennou \(Tour du Valat\) et Amélie Le Mieux \(OFB\) : Suivi et évolution de l'observatoire national des milieux humides - Action 6](#)

Lien vers la présentation : http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/3-Action6-ONB_ENSHE-GtCo-17122020.pdf

Réactions :

PC (OFB) : -Sur l'entrée pression, l'indicateur portant sur l'enterrement des têtes de bassin versant, répondait à un besoin national et faisait suite au séminaire de 2015. En regard de l'analyse faite par la FRB sur l'indicateur drainage agricole, un manque de connaissance sur les petites zones humides, entre autres celles des têtes de bassins-versants a été démontré. Cet indicateur sera traité dans le groupe milieux d'eau douce et étendu à d'autres régions que Pays de Loire et Loire-Bretagne.

-Le 2eme indicateur répondait à la question « comment évaluer l'action publique en faveur des milieux humides ». Il visait à utiliser les données chiffrées de l'acquisition et de l'intervention financée par l'AE pour évaluer si l'objectif a été atteint. On peut également s'interroger sur l'évolution année après année de l'acquisition de surfaces de zones humides par les CEN et du Conservatoire du Littoral. D'autres pistes pourraient être étudiées telle que l'acquisition sur les ENS.

[Présentation d'Anis Guelmami \(TDV\) sur l'indicateur suivant la surface des zones humides sur l'ensemble du territoire métropolitain.](#)

Réactions :

PC (OFB) : La méthode est semblable à celle utilisée pour le rapport de suivi de l'évolution des sites Ramsar depuis 1975, donc l'indicateur est intéressant pour le rapportage Ramsar à venir.

JC (EARM3/DEB) : Il serait intéressant de faire le lien avec les travaux présentés précédemment sur la modélisation des milieux humides, ils sont complémentaires. Prévoir un lien avec les indicateurs de l'ONB et extraire des indicateurs qui pourraient enrichir l'observatoire.

FC (AE RMC) : En complémentarité de l'ONB, la continuité des travaux initiés par Suzanne Catteau / Pierre Bouscary à l'AE nous ont permis de localiser les espaces de référence, soit 3% du BV dans l'absolu, il n'a pas été soustrait à cet espace les pressions d'urbanisation. Parallèlement à chaque sous bassins (environ 230), Pierre Bouscary a débuté des analyses diachroniques à 3 dates pour l'agriculture et à 2 dates pour l'urbanisation et l'artificialisation des sols, pour montrer comment cet espace de référence est consommé par diverses activités. On pourra ainsi sortir des indicateurs par BV et en multidates.

CP (TdV) : on pourrait avoir cette consommation d'espaces sur les milieux humides *stricto sensu* telle que proposée par Anis Guelmami et sur l'espace de fonctionnalité autour des milieux humides – donc c'est complémentaire dans l'espace.

Réaction sur le fonctionnement de l'ONB :

GF (EARM3) : Il est important de veiller à l'articulation des groupes sur la transversalité des travaux. Comment faire pour bien suivre les groupes de travail?

>> AL (OFB) : La continuité entre les 2 groupes de travail (Milieux humides et Eau Douce) est assurée. Il est prévu de poursuivre la coordination avec les autres groupes de travail (ex agriculture) et de veiller à la transversalité des travaux par le biais des pilotes des 2 groupes de travail présents.

>> CP (OFB) : Un indicateur peut figurer sous 2 voire 3 groupes. Certains des indicateurs du groupe MH ont été repris des autres groupes car jugés pertinents, cela s'explique en partie par la définition MH adoptée dans le cadre de l'ONB qui est la définition de la Convention Ramsar, plus large que la définition française incluant les cours d'eau.

GF (EARM3) : Dans quelle mesure des indicateurs de résultats pourraient être développés pour suivre des objectifs fixés dans le PNMH ? Peut-être que les travaux de l'ONB vont y pouvoir y contribuer ?

>> AL (OFB) : l'ONB ne vise pas à publier des indicateurs spécifiques à l'évaluation des politiques publiques, mais on produit des indicateurs qui peuvent être repris pour évaluer des effets des politiques publiques.

>> CP (OFB) : Si des besoins se font ressentir, les indicateurs peuvent être partagés par le groupe de MH de l'ONB dont la DEB fait partie (Joanie Catrin). La difficulté est de disposer d'indicateurs de résultats sur les milieux humides concernant leur tendance (évolution des milieux restaurés, surface en milieux humides naturels, ralentissement des pertes de zones humides, ...).

4. Évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides - Action 8. Eric Tromeur (CGDD/SEEI/ERNR1).

Lien vers la présentation : http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/4-Action8_EFESE-CGDD-GthCo-17122020.pdf

Réactions :

CP (TdV) : Dans le cadre de l'ONB, l'élaboration d'indicateurs pour rendre compte des services écosystémiques est difficile pour qu'ils soient opérationnels et mesurables régulièrement - ce qui est l'enjeu ici pour obtenir des résultats pertinents - or la plupart des études sur le sujet ne montrent que de l'instantané.

JC (EARM3/DEB) : Pour le Gth, ce serait bien de réutiliser la fiche cadre transmise par Eric Tromeur, remettre les sujets pré-identifiés pour qu'elle soit complétée par l'ensemble du groupe afin de prioriser les sujets.

ET(CGDD) : Parmi les indicateurs développés, existent-ils des indicateurs liés à la demande de fourniture de service de cet écosystème (consommation en eau, visite de milieux humides...)? *En EFESE on définit un service comme ce qui fait le lien entre la fonction écosystémique et l'avantage procuré à la société. Quand on estime un service, on estime aussi la demande qu'il y a pour ce service (donc des indicateurs liés à la fréquentation, consommation...). Les problèmes se posent quand la demande dépasse la capacité de fourniture de services de l'écosystème.*

>>CP (TdV) : Des pistes ont été envisagées sur la consommation en eau mais la proposition avait été écartée car la difficulté résidait dans l'interprétation de cet indicateur et le lien direct aux milieux humides.

On peut regarder de façon différente les indicateurs existants: ex hausse de fréquentation des centres d'accueil des visiteurs de zones humides en France, où l'on pourrait voir ici un service récréatif ou d'éducation. Vu sous cet angle, le même indicateur serait potentiellement un indicateur de SE. Il faudrait explorer question par question les indicateurs présentés dans la page du site ONB.

ET(CGDD) : Serait-il pertinent et intéressant d'établir un lien entre EFESE et la cartographie des milieux humides et d'y ajouter une cartographie des services écosystémiques comme ce qui est prévu avec le programme CarHab ?

>>AG (TdV) : Dans le cadre d'une étude pilotée par la TdV sur la cartographie des services écosystémiques, un lien a été établi entre les habitats et la capacité à fournir un service, mais la demande du service n'a pas été abordée. Le projet européen SWOS (H2020) a permis de développer un lien entre la nomenclature utilisée ici pour le suivi des zones humides basé sur Corine Land Cover amélioré avec les définitions Ramsar et le MAES (Mapping and Assessment of Ecosystems for their Services). Cette nomenclature européenne a été développée pour mieux cartographier et spatialiser les SE en fonction de la capacité biophysique des habitats à les fournir, décliné en France sur certains sites pilotes où nous pouvons voir cela par type de zone humide.

Satellite-base Wetlands Observation Service (SWOS): <https://www.swos-service.eu/>

Liens avec MAES permettant de base de réflexion pour les nomenclatures:

https://www.swos-service.eu/wp-content/uploads/2017/05/SWOS_MAES-wetland-component-v1.2.pdf

Indicateur de suivi des services culturels récréatifs et éducatifs :

https://tourduvalat.centredoc.fr/index.php?lvl=notice_display&id=45108

>>SR (UR) : Pour faire le lien entre SE et carte d'habitats, 2 approches existent : l'une est en relation indirecte où l'on considère qu'un habitat donné va supporter des services, l'autre en mesure directe, par ex : on mesure sur l'habitat une production primaire nette corrélée à certains SE. Dans Carhab, la mesure est indirecte, mais la dynamique de la végétation montrée par cette cartographie est complémentaire car on peut la croiser avec celle d'une production primaire. Ex : en l'absence d'une gestion d'une zone humide, on peut prédire vers quelle végétation va tendre le milieu.

JC (EARM3/DEB) : Quel lien pourrait être fait avec la nomenclature EUNIS utilisée pour la modélisation des milieux humides et l'approche développée par la Tour du Valat ? Comment rapprocher ces deux projets pour rentrer dans le programme EFESE ?

>>AG (TdV) : Nous pourrions élargir cette étude à la nomenclature EUNIS (trouver des correspondances d'habitat) et cette opportunité pourra être évoquée au prochain GT Modélisation MH.

>>GF (EARM3) : Une demande a été formalisée auprès du Secrétariat de la convention Ramsar et à tout le groupe Europe de la convention sur l'existence d'un tableau de correspondance des différentes nomenclatures existantes. Celui-ci nous a confirmé que ce travail n'a pas encore été fait. Si nous ouvrons ce chantier, il faudrait y associer d'autres parties contractantes de la Convention Ramsar et le partager avec le groupe Europe.

5. [Suivi et évolution de l'action 30 - Réaliser un guide sur les liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE - Projet SO-HUMID - Chrystelle Auterives \(BRGM\).](#) Lien vers la présentation : <http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/5-Action30-SoHUMID-BRGM-GthCo-17122020.pdf>

Réactions :

MM (UMS P.) : Y a-t-il des sites pilotes en région alpine dans le projet ?

>>CA (BRGM) : Les recherches n'ont pas été spécifiques en région, ce sont surtout des personnes qui nous ont orientés vers des sites spécifiques. Le temps technique s'est réduit face à la tâche de recherche de sites pilotes. Il y a beaucoup de disparités entre les types de données recueillies sur ces sites, ce qui nécessite un changement de méthode et d'adaptation sur la façon de traiter les données disponibles.

>>FC (AERMC) : Voir les sites les plus instrumentés, ex Marais de Lavours en Savoie, les tourbières de Luitel et de Frasne qui ont des chroniques de données.

GF (EARM3) : Il serait intéressant de faire un point en Gth pour élargir l'étude. C'est important d'avoir également des conclusions sur la difficulté d'obtenir des données.

CA (BRGM) : Il faudrait voir s'il y a des protocoles d'acquisition de données, rédiger « l'idéal » pour qu'un prochain site sache quoi mettre en place, privilégier un suivi plus régulier et fin. Nous n'avons pas d'information précise concernant les protocoles Rhoméo et aucune donnée n'aurait été relevée par ces protocoles dans les sites pilotes consultés.

NB (CEN Occitanie) : Partage de protocole et de savoir à faire avec consortium MUSE à Montpellier sur le projet de la future zone atelier bassin côtiers méditerranéens. En particulier sur les suivis à venir sur les cours d'eau intermittents (pour mieux suivre la relation amont-aval, notamment dans le cadre du changement climatique).

FC (AE RMC) : Sur le site de Illwald, il existe un catalogue forestier de Dominique Oberti (Conseil aménagement espace ingénierie remplaçant la Cellule d'Application en Ecologie) avec de nombreux exemples types de sols décrits dans des fiches stations géoréférencées. Ces catalogues sont échantillonnés sur des stations homogènes, avec des descriptions précises de pédologie, formation végétale, relation avec la nappe.

SG (CGDD) : Voir aussi les méthodes du programme NAPROM (2014), axé sur nappes-rivières et le guide méthodologique de l'AERMC sur la caractérisation nappes-milieu alluvionnaire.

JC (EARM3/DEB) : la base de données DonSol de l'INRAE administre une partie des données rendues publiques. >> Une piste pour la suite (étape 2) : Leur renvoyer les sites tests sélectionnés pour savoir ce qu'ils sont en capacité de fournir en données.

GF (EARM3) : Comment impliquer l'UE à travailler sur ces sujets ?

>> CA (BRGM) : Peu de publications existent. L'Europe s'y intéresse, le BRGM a répondu à un appel à projet européen permettant de faire ce lien avec les eaux souterraines et les milieux humides, ce sera important pour poursuivre dans l'étape 2 du projet.

6- Suivi et évolution de l'action 49 – Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne

a. Évolution du référencement des obstacles à l'écoulement (ROE) et du test de la méthode de délimitation des Unités Hydrauliques Cohérentes (UHC) en marais littoraux de la

façade méditerranéenne et atlantiques (*Forum des Marais Atlantiques : Loïc Anras, Audrey Duriez et Delphine Singlard-Causse*).

Lien vers la présentation : http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/6a-FMA-Action49-GthCo_FMA-17122020.pdf

Réactions :

LA (FMA) : l'identification des casiers hydrauliques sur le littoral à l'intérieur des zones humides a été mise en œuvre sur la façade atlantique car les maîtres d'ouvrages locaux étaient impliqués dans des actions permettant de lever l'information. En Méditerranée, les espaces humides périlagunaires connus ne sont pas cartographiés au sens de leur délimitation fonctionnelle. Pour que l'information sur les casiers hydrauliques littoraux puisse être levée, la rédaction d'un guide s'avérerait nécessaire pour orienter et inciter les acteurs locaux et institutionnels.

b. [Intervention sur l'utilisation d'un indicateur trophique en marais](#) - *François-Xavier Robin et Olivier Philippines (UNIMA)*. Lien vers la présentation : http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/6b-IndicateurTrophique_UNIMA_171220.pdf

Réactions :

NB (CEN Occitanie) : Sur quels marais (au fonctionnement naturel ou non) l'indicateur a été testé ? Et avec quels patterns de réaction trophique observés ?

>> Le test a été fait sur marais doux avec écoulement naturel, permanent ou pas, permettant d'aller d'un gradient du marais mouillé au marais desséché. Sur les marais rétro-littoraux en fonction de la gestion hydraulique, on voit des réponses très différentes. Finalement on voit une stabilité trophique sur les marais maîtrisés en termes d'alimentation en eau d'une année sur l'autre. On voit plus de variabilité trophique quand le marais est plus naturel avec des variations climatiques.

Pour cette adaptation aux différents types de zones humides, il y a eu une traduction de la partie logique marine de la DCE, croisée avec la logique rivière pour sélectionner des paramètres caractérisant le fonctionnement de la chaîne trophique de ces marais retrolittoraux.

LA (FMA) : l'outil peut permettre de suivre si on a une inversion ou pas des régimes entre l'été et hiver. L'opérateur verra si son régime hydraulique, conforme au naturel, permet d'atteindre un équilibre biologique correct ou pas, idem pour les régimes inversés.

AG (TdV) : le modèle « Mar-O-Sel » développé par la TdV permet de visualiser l'impact de la gestion de l'eau (entrée/sortie de l'eau) dans les marais et l'évolution des niveaux d'eau et de salinité des marais sous différentes conditions climatiques en région méditerranéenne. L'outil permet de réaliser des simulations pour atteindre un niveau d'eau désiré et en fonction des conditions climatiques (les valeurs données dans les scénarios du GIEC y sont intégrées) et ainsi déterminer le volume et la salinité de l'eau disponible pour les zones humides suivant les effets du changement climatique. <http://mar-o-sel.net/>

MG (OEC) : Envisagez-vous de développer le modèle sur les lagunes méditerranéennes ? Est-ce envisageable d'être accompagné, en particulier en Corse sur les lagunes temporaires?

FXR, OP (UNIMA) : C'est intéressant que l'outil puisse faire sa vie sur d'autres zones humides. Les relais sont à créer pour qu'il y ait une culture de l'outil et que d'autres structures puissent

le prendre en main d'elles-mêmes. >>LA (FMA): un brainstorming serait à faire sur ce sujet en interface recherche-action sur le terrain notamment entre Pôles-relais ZH.

7.a - Suivi de la stratégie nationale d'amélioration de l'organisation des données sur les milieux humides – Action 9 - Bancariser les inventaires de zones humides – Joanie Catrin (MTE/DEB-EARM3)/Pierre Caesstecker (OFB).

Lien vers la présentation : <http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/7a-Action9-OFB-GthCo-17122020.pdf>

Rappel : les masses d'eau sont déjà bancarisées dans la BD TOPAGE, ici les zones humides prise en compte sont dans une définition plus restrictive des zones humides que celle de Ramsar.

FC (AE RMC) : sur Rhône Méditerranée, quel est l'avancement ?

>>DS (FMA): Sur les territoires RMC sont intégrées les zones humides où il n'y avait pas de superposition avec d'autres territoires.

SR (U.R) : Quelle est la différence entre les données RPDZH et celles trouvées sur Geodata.gouv.fr ? Avec quelle standardisation ? Est-ce que l'on a bien les dernières mises à jour par département dans le RPDZH ? Ou est-ce que par département l'inventaire est suffisamment complet et l'on considère qu'il n'est pas nécessaire d'y retoucher ?

Fabien Blanchet (FMA) (réponse communiquée hors réunion) : il existe toutes sortes de données sur Geodata et elles ne sont pas standardisées. Les mises à jour des données zones humides des inventaires se font par producteur et non par département (sauf si un département est producteur), il n'y a pas de moissonnage des données Geodata auprès des DDT.

DS (FMA) : Les communes font état de l'évolution sur leurs inventaires.

7.b. Projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides - Stéphanie Hudin (FCEN).

Lien vers la présentation : http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/7b-GNMH_Mh%C3%A9O-17dec_2020_SHudin.pdf

Réactions :

FC (AE RMC) : Concernant les calculs des indicateurs, le CEN Rhône-Alpes avait fourni une calculatrice rentrant les données brutes pour calculer l'indice sur différents dates et espaces, mais dimensionnée pour exporter la valeur de l'indicateur et non les données brutes. Les porteurs de ces données n'étaient pas forcément enclins à les exporter et bancariser au niveau national.

MM (UMSP) : L'UMS Patrinat élabore une note d'accompagnement à destination des structures pour la transmission des données relevées dans le cadre de Mhéo vers le SINP.

SH (FCEN) : Le travail est en cours entre FCEN et les membres du SANDRE pour l'adaptation entre le format de la donnée biodiversité et le format SANDRE.

FC (AE RMC) : Pourquoi sur certaines régions il est difficile de constituer des listes espèces qui viennent se coller au protocole qui existe ?

>>MG (OEC) : en Corse, pour les listes espèces indicatrices, il y a eu des adaptations notamment odonates. Sur la flore, les acteurs ont leur perception de l'outil et ont une appréhension de l'efficience de l'outil sur le territoire. D'autre part, il y a des manques de moyens humains ayant les compétences requises pour la mise en place des indicateurs sur le site.

JC (EARM3/DEB) : en 2021, il sera proposé un COPIL sur Mhéo pour faire un état des lieux.

8 - Brainstorming pour échanger sur les priorités du prochain PNMH, lien aux actions 12 et 29: Valorisation des résultats de projets de recherche sur les milieux humides (Action 12) - Stéphane Grivel (CGDD/DRI/SR/MBSES). Lien vers la présentation: http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/8-Action12-Reflexions-17122020_0.pdf

Principales conclusions

Pour le futur plan national de recherche sur les zones humides : Faire progresser du local au national, cadrer les différentes échelles de temps pour nos futures actions et selon nos acquis.

Sur le 1^{er} plan d'action à 3 ans, définir quelles sont les démarches en recherche à promouvoir, quelles priorités se donne-t-on, et sur lesquelles va-t-on travailler dans les groupes thématiques ? Avoir une remontée des sujets/projets de recherche même si le PNMH n'a pas vocation à être exhaustif.

Prévoir un retroplanning pour poser ces réflexions :

- Prévoir le prochain Gth avant fin du 1^{er} semestre. Avancer sur les objectifs, se fixer une feuille de route avec des orientations d'ici mi-2021 au plus tard.
- Contacter des acteurs et construire des objectifs tous ensemble.
- Anticiper, voir les inclusions des colloques programmés qui alimenteront le PNMH et connaître la limite de leurs apports. Faire coïncider nos calendriers Colloques nationaux/Gth avec les besoins rédactionnels du PNMH et la sortie de la SNB.
- Travailler pour cela en groupes thématiques en amont de ces grands rendez-vous. Reprendre le tableau des acteurs ciblés pour les colloques.
- S'appuyer sur le panorama des acquis du MNHN, les mobiliser/valoriser de manière opérationnelle. Relancer une étude parallèle pour refaire une synthèse des acquis opérationnels de la recherche.

Sur les rencontres nationales thématiques :

- Echanger sur la co-construction des ateliers pour les colloques
- Mutualiser nos méthodes de travail aussi et travailler sur une méthode commune pour proposer une animation autour du PNMH.
- Mettre en lumière dans ces colloques la démarche en cours et là où on en est de la co-construction et ce qui a pu être avancé au 1^{er} semestre.
- Partir de projets initiatives et missions des territoires voir ce qui est transposable voire amplifiables.

Annexe

Ordre du jour de la 8ème rencontre du Groupe thématique "Connaissance" du Plan national d'action Milieux Humides -17 décembre 2020 en visioconférence-

Objet de la réunion : Depuis le dernier Gth en mai 2019, les actions présentées dans le cadre de ce groupe de travail ont avancé ainsi que les feuilles de route des membres pilotes. Nous prévoyons de partager un temps de présentation sur ces avancées, les réflexions en cours sur les points positifs et les éléments de blocage ou freins à la progression de ces actions. D'autre part, en retour du bilan du dernier PNMH, un temps de brainstorming est prévu en fin de réunion pour alimenter les réflexions autour des priorités du futur plan national.

Programme (9h - 12h)

1. 9h30 - 10h :
 - a. Présentation de l'animation et des nouvelles modalités de fonctionnement et proposition de la liste des nouveaux membres potentiels / Validation avec le Gth - *Ghislaine Ferrere et Joanie Catrin (MTE/DEB) et Nathalie Barré (CEN Occitanie) / Marie Garrido (Office de l'environnement de la Corse)*.
 - b. Etat d'avancement et perspectives des actions du prochain Plan national milieux humides - *Ghislaine Ferrere (MTE/DEB-EARM3)*.
2. 10h-10h30 : Programme de recherche et développement national de la modélisation des milieux humides de France et de leurs fonctions - Action 7- *Joanie Catrin (MTE/DEB-EARM3) et Sébastien Rapinel (Université de Rennes 2)*.
3. 10h30 - 11h30 : Intervention de *Christian Perennou/Anis Guelmami (Tour du Valat) et Amélie Le Mieux (OFB)* :
 - a. Suivi et évolution de l'observatoire national des milieux humides - Action 6
 - b. Retour sur l'évaluation nationale des sites humides emblématiques (ENSHE 2010-2020) réalisée par le CGDD en lien avec l'ONB-MH.
4. 11h30 - 12h : Évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides - Action 8. *Eric Tromeur (CGDD/SEEI/ERNR1)*, et point d'information sur les travaux en cours France/Europe sur l'analyse coûts-bénéfices en lien avec l'application de la Directive européenne cadre sur l'eau et en prévision de son 4eme cycle.

Après-midi (13h30 - 16h30)

5. 13h30 - 14h : Suivi et évolution de l'action 30 - Réaliser un guide sur les liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE - Projet SO-HUMID - *Chrystelle Auterives (BRGM)*.

6. 14h - 14h30 : Suivi et évolution de l'action 49 – Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne:
 - a. Évolution du référencement des obstacles à l'écoulement (ROE) et du test de la méthode de délimitation des Unités Hydrauliques Cohérentes (UHC) en marais littoraux de la façade méditerranéenne et atlantiques (*Forum des Marais Atlantiques : Loïc Anras, Audrey Duriez et Delphine Singlard-Causse*).
 - b. Utilisation d'un indicateur trophique en marais permettant de mettre un levier sur la gestion hydraulique et une correspondance avec les travaux menés en lien avec la biodiversité – *François-Xavier Robin et Olivier Philippines (UNIMA)*.

7. 14h30 - 15h30 : Suivi de la stratégie nationale d'amélioration de l'organisation des données sur les milieux humides – Action 9 & 10.
 - a. Intervention sur l'action 9 - Bancariser les inventaires de zones humides - *Pierre Caessteker (OFB) / Joanie Catrin (MTE/DEB-EARM3)*.
 - b. Intervention sur le projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides - *Stéphanie Hudin (FCEN)*.

8. 15h30 - 16h30 : Brainstorming pour échanger sur les priorités du prochain Plan national milieux humides. Lien aux actions 12 et 29 : Valorisation des résultats de projets de recherche sur les milieux humides (Action 12) - *Stéphane Grivel (CGDD/DRI/SR/MBSES)*.